



LIVRET DE FORMATION

## INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCE

**JurisCampus**  
Institut de formation professionnelle

### Objectifs

Le livret de formation IAS permet :

- De répondre aux obligations de formation posées par la loi pour les Intermédiaires en Assurance.
- De répondre aux exigences de capacité professionnelle en vue d'une immatriculation auprès de l'ORIAS.

Tous nos programmes de formation reprennent l'intégralité des thèmes cités par le décret en vigueur.

### Thématiques

#### Niveau I : 5 unités obligatoires.

- **Unité 1** : Les savoirs généraux ( les différentes catégories d'assurance, l'intermédiation en assurance, la lutte contre le blanchiment d'argent).
- **Unité 2** : Les assurances de personnes ( incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé).
- **Unité 3** : Les assurances de personnes : assurance-vie et capitalisation.
- **Unité 4** : Les assurances de personnes : les contrats collectifs.
- **Unité 5** : Les assurances de biens et de responsabilité.

#### Niveau II : Unités 1 et 2 obligatoires et au choix unité 3 ou 4.

- **Unité 1** : Les savoirs généraux ( les différentes catégories d'assurance, l'intermédiation en assurance, la lutte contre le blanchiment d'argent).
- **Unité 2** : Les assurances de personnes ( incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé).
- **Unité 3** : Les assurances de personnes : assurance-vie et capitalisation.
- **Unité 4** : Les assurances de biens et de responsabilité.

ELIGIBLE  
CPF  
CODE  
236497  
235893

**LIVRET**  
NIVEAU I & NIVEAU II



**Durée**  
150h à distance



**600 livrets établis**  
depuis 2010



**E-LEARNING  
& COACHING**

### Prérequis

- Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent démarrer une activité en assurance. Une connaissance générale du monde de l'assurance est souhaitable.

### Statuts accessibles

- Courtier ou Agent Général (Niveau I)
- Mandataire d'intermédiaire en assurance « à titre plénier » (Niveau II)
- Mandataire d'assurance « à titre plénier » (Niveau II)

### Financement de votre formation



Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation.

JurisCampus met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !



### Contactez-nous

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation.

**05 62 88 28 43**  
contact@juriscampus.fr



JurisCampus

Immeuble le Naurouze - Hall B - 140 rue Carmin - 31670 Labège  
Tél. : 05 62 88 28 43 - Fax : 05 62 88 28 44 - www.juriscampus.fr - contact@juriscampus.fr